

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 5795

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL GOTTAYA Abdellah

16/09/1958

19604

Date de naissance : 01/10/1958

Adresse : Hay Al Qods Res. El FAFR Imm H

N° 5 rbenoussi Cesa

Tél. : 06 61 73 60 33

Total des frais engagés : 1844,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. MOUSTAID Hayat

Cardiologue

احتفاصه ... في أسراف النابق والشرابين

Av. Souhaib Erroumi N° 36 Appart 2 Sidi Bernoussi

Casablanca Tél : 0522 73 09 25

Date de consultation : 16/02/2024

Nom et prénom du malade : EL GOTAYA ABDELLAH

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathie ischémique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Cardiopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/2/2024	G		300.000	<i>DR. MOUSSA DIAWAYAT Av. Souhaib Eoumni N° 26 Bâtiment Sidi Bernoussi Casablanca Tel : 0524 23 09 25</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL BOUC</i>	16/2/2024	900.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est invité à préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				CCEFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553	B	G				
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession							
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. MOUSTAID Hayat

Spécialiste des maladies du Coeur
et des Vaisseaux



HTA. Echocardiographie doppler.
Holter ECG et tensionnel
Epreuve d'effort

الدكتورة مستعد حياة

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين
وارتفاع الضغط الدموي

التشخيص بالصدى والدوبلر. تمرن الجهد
تسجيل مستمر لضغط الدم لمدة 24 ساعة
تسجيل مستمر لخطيط القلب لمدة 24 ساعة

لا تغير تاريخ الفحص غير قابل للتغيير

Casablanca, le : 16 FEV 2024

M : Dr. MOUSTAID Abdellah
944, 10

240,5	- Co-plavix	5
248	- Nebilet	5
32,5	- Lasix	1
56,5	Aldactone	50
92,5	Couerstil	5
57,80	TORVA	10
36,20	Shaged 700	2
27,50	Risordan	10
46,70	Zylme	100
88,50	Etac	20

14pj

14pj

1/2 4pj

14pj

14pj le soir.

14p x 2lj

1/2 4px 2lj et si élévation

14pj

الدكتورة مستعد حياة
Dr. MOUSTAID Hayat
Cardiologiste
Al-Souhaib Erroumi Amal 2 - Bernoussi
Casablanca 2024

N° 36 Avenue Souhaib Erroumi Amal 2 - Bernoussi - Tél: 05 22 73 09 25

tut de 01 mois

Sur Rendez-vous

LOT	231494
EXP	04/2026
PPV	36.20

LOT 230749
EXP 09/2027
PPV 46.70 DH

92,00

LOT	231494
EXP	04/2026
PPV	36.20

01/02/2024
50/100 mg
90 capsules

82,10

LOT	1117
PER	05/25
PPV	57,00 DH

82,10

ALDACTONE® 50mg
spironolactone

P.P.V: 56,80 DH



* VIGNETTE
NEBILET® 5mg
28 comprimés
PPV 87DH50

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V : 34DH60

LOT 123E007
PER .05 2027

6 118000 060468

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH

6 113001 082018

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V : 34DH60

LOT 123E004
PER .05 2027

6 118000 060468

Eigottaya

ID: Abdellah

ans cm kg

Méd:

Service:

16-Fév-2024 11:32:50

Fréq. Card.: 54 BPM
Int PR: 183 ms
Dur.QRS: 104 ms
QT/QTC: 425/410 ms
Axes P-R-T: 25 -42 110

